

LOIRE-ATLANTIQUE

Décision n° 2023-016

Objet : Réparation d'un véhicule des services techniques

Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-058 du Conseil Municipal du 5 juillet 2022, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, et notamment son paragraphe 4, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant l'examen de la proposition reçue du garage CHAUVET pour la réparation d'un véhicule des services techniques, pour un montant de 1 059.50 € HT,

DÉCIDE

Article 1: D'accepter la proposition du garage CHAUVET situé impasse de la Fertais – 44770 LA PLAINE-SUR-MER, pour la réparation d'un véhicule des services techniques.

Article 2 : De signer son devis d'un montant de 1 059.50 € HT, lequel demeurera annexé à la présente décision.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'application de la présente dont ampliation sera effectuée auprès du représentant de l'État.

Article 5 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

La Plaine-sur-Mer, le 3 février 2023

Séverine MARCHAND

Maire

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire 044-214401267-20230203-2-AU

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2023

Publication le : 03-02-2023

e Maire

Séverine MARCHAND 1 / 1

SARL GARAGE CHAUVET

IMPASSE DE LA FERTAIS 44770 LA PLAINE SUR MER Tél : 02-40-21-92-36 Fax :

N° de Siret : 75310680600023 APE : 4520A

DEVIS

Référence pièce

E0742

Date

02/02/23

Mode de règlement : CHEQUE

Date mise en circulation : 16/04/07

MAIRIE LA PLAINE SUR MER

Place du Fort Gentil

BP 1602 LA PLAINE SUR MER

44216 PORNIC Cedex

Immatriculation

: AW-901-AN

Kilométrage

: 124 796

Marque

: IVECO

Modèle

: IVECO 35C10

N° Série

: ZCFC357600D339313

Référence	Désignation	Qté	Tps	PU	Mt HT
MO2	Remplacement optique AVD	1,00	3,00	65,00	195,00
	Remplacement commodo phare	}			
	Remplacement lève-vitre AVD	1			
	Remplacement platine lève-vitre				
PIEC	Optique AVD	1,00		241,00	241,00
PIEC	Commodo phare	1,00		306,00	306,00
PIEC	Lève-vitre AVD	1,00		151,00	151,00
PIEC	Platine lève-vitre	1,00		163,50	163,50
RECYCLE	Forfait recyclage pièces et déchets	1,00	* ,	3,00	3,00
	l				
					1
	·	1 1			
					i i
- F					
-					

Cumul des montants par tarif de main-d'oeuvre

Taux	Temps	Montant	Taux	Temps	Montant	Taux	Temps	Montant
Méca 1			Tôl 1			Peinture		
Méca 2	3,00	195,00	Tôl 2			Corps C.		
Méca 3			Tôl 3			Forfait		
Méca 4			Tôl 4					

	Pièce		Main-d'oeuvre		Huile		Récapitulatif				
Tx	нт	TVA	HT,	TVA	HT	TVA	Total HT Brut: 1 059,5		Frais HT	:	
									Port HT	,	
									Total TVA	211,90	
1 1									Divers TTC		
19,60									Total TTC	1 271 40	
20.00	864.50	172.90	195.00	39.00		4			Acompte		
20,00	001,00	1,-1,-			<u> </u>	-	-		Net :	a Payer	
	864,50	172,90	195,00	39,00			Total HT Net	1 059 50		71 40	

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire **®492**14401267-20230203-2-AU

Acte certifié éxécutoire Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2023 (Montan

39,84 F)

Page 1

Publication le: 03-02-2023

Séverine MARCHAND